

Rentrée scolaire : un capteur de CO2 par collège dans l'Orne

Selma Riche

2 minutes

Comme l'année dernière, les 600 000 élèves normands vont retourner en classe le 2 septembre sous le signe de l'épidémie de Covid-19. Le ministre de l'Éducation nationale prévoit alors la généralisation des capteurs de CO2. Ces outils permettent d'alerter quand il faut aérer la salle de classe. Ils sont à la charge des collectivités territoriales. Le conseil départemental de l'Orne en a fourni **un à chacun de ses 31 collèges publics**. Ce n'est pas assez pour le syndicat FSU.

Selon Flavie Giraud, responsable de la jeunesse et de l'éducation au conseil départemental, les 31 collèges publics de l'Orne ont reçu leurs capteurs de CO2 depuis mars dernier. *"Le chef d'établissement pourra le disposer à l'endroit qui lui semble le plus à risque et il pourra le faire à plusieurs endroits dans la journée puisque c'est un dispositif mobile."*

Pour Eric Hallouard, secrétaire général de la FSU de l'Orne, premier syndicat des enseignants, **ce dispositif est largement insuffisant**. *"Ce que demande la FSU, c'est un capteur par classe pour que le personnel qui utilise ces salles-là, en plus de tout le travail qu'ils ont déjà, ne doivent pas en plus aller chercher un capteur qui serait éventuellement disponible, ou pas, dans l'établissement. C'est vraiment trop compliqué."*

Eric Hallouard insiste sur l'importance de ces capteurs de CO2. *"Ils sont devenus maintenant indispensables dans la gestion de la crise sanitaire. Notre objectif est de pouvoir continuer à faire cours en présentiel avec les élèves, en toute sécurité."*

Le département annonce avoir dépensé **13 000 euros** dans l'achat de ces 31 capteurs.